



Après le 29 mai, des mobilisations sociales indispensables !

La Fédération des Finances CGT avait, dans le cadre syndical et professionnel, porté une appréciation extrêmement critique sur le projet de traité constitutionnel européen.

Elle avait aussi travaillé à un ensemble de propositions alternatives à propos notamment du rôle de la Banque Centrale Européenne et de la politique fiscale.

En effet, ce traité dans ses parties 1 et 3 tente d'institutionnaliser des politiques monétaire, économique et fiscale porteuses de régression sociale en encourageant le dumping fiscal et en interdisant toute politique de développement équilibré et durable et pour le plein emploi en faveur de l'ensemble des pays membres.

En repoussant à une large majorité le traité constitutionnel, les citoyens de notre pays ont massivement rejeté l'Europe du chômage au service des marchés financiers, la Fédération des Finances CGT s'en félicite.

Ce rejet est d'abord l'aboutissement d'un immense débat démocratique auquel la Fédération des Finances CGT a contribué à la place qui est la sienne.

Ce rejet est aussi incontestablement et clairement celui des politiques ultralibérales inscrites dans le projet de traité mais aussi de celles menées par le gouvernement Raffarin.

Ce rejet est un point d'appui important aux mobilisations sociales rassemblant l'ensemble des personnels qui s'avèrent indispensables pour imposer d'autres politiques tant au plan européen qu'au niveau national.

Au plan européen, le mouvement syndical doit prendre toute sa place dans la construction de propositions alternatives pour une véritable Europe sociale.

Au sein de la CGT, la Fédération des Finances portera les propositions alternatives évoquées plus haut qui concernent les aspects fiscaux mais aussi de politique monétaire.

Au plan national, les premiers commentaires délivrés par les représentants de l'actuelle majorité gouvernementale montrent qu'ils ne consentent en rien à infléchir leurs politiques.

Ainsi, le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie travaille à l'élaboration du budget de l'Etat pour 2006 qui s'inscrit complètement dans la logique des années précédentes.

La diminution des dépenses publiques et la réduction des effectifs dans la Fonction Publique d'Etat et au MINEFI demeurent les objectifs clés du budget 2006 en préparation.

La Fédération des Finances CGT considère, que compte tenu de l'ensemble de ces éléments les personnels du Ministère et du secteur semi-public financier doivent exprimer à nouveau leurs exigences par l'action dès le mois de juin sous la forme d'une nouvelle journée de grève.

Montreuil, le 30 mai 2005